

# Faut-il établir un contrôle des prix ?

1 février 2022

Alors que l'inflation a atteint 3,1 % en 2021, politiques, économistes et associations de consommateurs estiment que cette mesure pourrait en partie limiter la hausse du coût de la vie.

***Arnaud Faucon, secrétaire national Indecosa CGT.***

**Le contrôle doit s'accompagner d'une transparence sur les prix avec la possibilité de bloquer ceux des denrées alimentaires de base et de l'énergie.**

Derrière les chiffres, l'inflation se traduit en fait par une progression des charges contraintes des familles. L'impact du prix de l'essence et du gazole, qui ont franchi respectivement la barre des 1,70 euro et 1,60 euro, ont un impact considérable, car ces augmentations ne sont pas isolées. Ces hausses s'ajoutent à celles du prix de l'électricité et du gaz. La précarité énergétique, qui concerne déjà près de 9 millions de personnes, risque encore de progresser. La flambée des prix n'épargne pas les denrées alimentaires de base, comme le riz, les pâtes ou la farine.

En un an, la tonne de blé a progressé d'environ 20 % pour atteindre 290 euros et même 500 euros dans le cas du blé bio. Pour les plus modestes, qui vivent des minima sociaux ou dont les salaires sont bas et stagnent, l'inflation est synonyme de double peine. Leur pouvoir d'achat est à la fois réduit par la faiblesse de leurs revenus et par la hausse des prix. Ces hausses sont d'abord le produit d'une pénurie. Dans le cas des matières premières agricoles, les mauvaises récoltes expliquent en partie celles-ci. Mais, pour de nombreux produits – c'est le cas pour l'essence et le gazole –, la pénurie est artificielle. Les acteurs du marché choisissent de limiter l'offre en réduisant, par exemple, la production pour doper les prix. Engagée dans les années 1980, la déréglementation des marchés favorise ces pratiques spéculatives.



Devant la flambée des prix qui frappe durement les plus modestes, le gouvernement ne prend que des mesures conjoncturelles. Outre qu'elles ne compensent pas totalement l'augmentation du coût de la vie, le gel des prix de l'électricité et du gaz ou le chèque énergie ne sont que des bricolages dont le but est avant tout d'éviter de remettre en cause la déréglementation des marchés.

À l'opposé de cette politique, l'Information défense des consommateurs salariés (Indecosa) CGT est favorable à un rétablissement du contrôle des prix assorti d'une possibilité de les bloquer pour contrer les pratiques spéculatives. C'est possible. Le contrôle des prix existait jusqu'en 1986 et les prix du carburant ont déjà été bloqués, notamment lors de la première guerre du Golfe.

Nous revendiquons également l'instauration d'une véritable transparence sur les prix. Les acteurs du marché, en particulier la grande distribution, entretiennent l'opacité sur leurs coûts d'approvisionnement.

Certaines enseignes se targuent de défendre le pouvoir d'achat en assurant revendre à prix coûtant certaines denrées. Dans les faits, elles constituent des stocks quand les prix sont au plus bas et réalisent de juteux bénéfices en les revendant quand ils sont au plus haut.

L'Indecosa CGT milite pour que les prix des produits alimentaires de base et de l'énergie échappent aux mécanismes du marché. Les prix doivent être fixés en fonction des coûts de production et non plus en fonction de la loi de l'offre et de la demande, qui favorise la spéculation.

-----

***HENRI STERDYNIAK Directeur du département économie de la***

***mondialisation de l'OFCE, Observatoire français des conjonctures économiques. Membre des Économistes atterrés.***

**Un contrôle des prix doit se combiner avec une planification de long terme et la revalorisation des salaires, en tenant compte de la transition écologiste.**

Nulle en 2020, la hausse des prix à la consommation a été de 3,4 % en France en 2021 (5 % dans la zone euro). Elle s'explique essentiellement par la hausse du prix de l'énergie et, à un moindre degré, par celle des matières premières et de certains produits agricoles ainsi que par des difficultés d'approvisionnement liées à la reprise mondiale alors que le Covid persiste. L'inflation sous-jacente est montée à 2 % en 2021 ; ce n'est pas encore un niveau préoccupant. Le risque n'est pas que la dynamique prix-salaires s'emballe ; les salaires ne sont plus indexés sur les prix et le rapport de forces ne joue pas encore assez en faveur des salariés.

Dans une économie marchande, l'évolution des prix reflète les tensions entre l'offre et la demande. Selon les économistes libéraux, il est vain de vouloir réduire ces tensions en contrôlant les prix. Cependant, ceux-ci dépendent des rapports de forces sur les marchés. Leur hausse apporte des profits injustifiés à certains producteurs et à certains rentiers. Les plus pauvres sont particulièrement frappés. Aussi, le gouvernement doit agir.



D'un côté, les salaires de la masse des salariés et les prestations sociales devraient être protégés de l'inflation. Ce n'est le cas, aujourd'hui, que du Smic. De l'autre, le contrôle des prix doit s'inscrire dans une planification de long terme. Le gouvernement ne peut rien sur le prix des produits importés, ce qui milite pour une recherche de l'autonomie de l'Europe pour les produits essentiels.

Le prix des produits agricoles doit permettre une rémunération satisfaisante des producteurs et doit les inciter à développer leurs productions ; les marges des distributeurs doivent être contrôlées, mais il faut, sans doute, accepter certaines hausses de prix.

Le coût du logement pèse lourdement sur les familles populaires : l'encadrement des loyers doit être renforcé et étendu ; surtout, une vaste politique de construction de logements (en grande partie sociaux) dans les zones en tension est nécessaire.

La transition écologique demande une hausse progressive du prix des énergies fossiles, qui doit être accompagnée d'aides aux familles les plus affectées et surtout d'un programme d'économies d'énergie et d'électrification du chauffage et du transport. La France doit garantir son indépendance énergétique en développant les énergies non renouvelables et, sans doute, le nucléaire ; le prix interne de l'électricité doit être protégé des fluctuations des marchés mondiaux.

La revalorisation des salaires des travailleurs essentiels, qui ont été mobilisés pendant la crise sanitaire, en particulier des professions du soin, à forte composante féminine, demande une hausse du prix de leurs services. Cela rend nécessaire une remise en cause de la hiérarchie des salaires, de l'utilité de certains emplois, des rentes de certaines professions, et surtout de la ponction du capital et de sa prétention à orienter la production.

-----

***Publié dans l'Humanité, partie « débat », le mardi 1 Février 2022***